



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## CAPSSA

Question écrite n° 49126

### Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la caisse de prévoyance des agents de la sécurité sociale et assimilés (CAPSSA). Certains agents d'organismes de sécurité sociale sont inquiets de l'évolution des prestations de leur régime de prévoyance. Le passage il y a trois ans de la CPPOSS (caisse complémentaire de prévoyance des organismes de la sécurité sociale) à la CAPSSA a notamment fait passer la garantie de salaire de 75 % du salaire net. Les cotisants au régime local se sentent lésés par rapport à ceux du régime général. Les pensions n'ayant pas été réévaluées depuis le changement de 1994, l'inquiétude de voir les revenus regresser encore dans les années à venir est de plus en plus forte. Face à ces préoccupations, il lui demande si des modifications législatives sont envisagées et quelles garanties le Gouvernement peut donner aux personnes craignant une érosion continue des prestations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Zeller Adrien](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49126

**Rubrique :** Retraites complémentaires

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 mars 1997, page 1161